

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LOUDES**

Nombre de conseillers

En exercice : **15**

Présents : **13**

Votants : **15**

L'an deux mil vingt-six le : 20 octobre à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Loudes s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Laurent BARBALAT** - Maire –

Date convocation : 13 octobre 2026

Présents : Mesdames-Messieurs Naaïma DEGAÏCHIA ; Fabrice GRANIER ; Cathie MOREL ; Gaith DEGAÏCHIA ; Marie-Christine CELLIER ; Francis CHAUTARD ; Cyril ALMÉRY ; Anaïs GAUTHIER ; Julien VALLET ; Didier GALLARD ; Jordane LESIEUR ; Lionel LEGRAND ; Conseillers Municipaux.

Absentes excusées : Mme Chloé PEREIRA procuration M. Gaith DEGAÏCHIA ; Mme Léa CHAPELON procuration Mme Naaïma DEGAÏCHIA

Absents :

Secrétaire : M. Gaith DEGAÏCHIA

Délibération 47-2026

Objet : Signature de la convention de prestation de services INGÉ43 pour « Aménagement de la cour de l'école Ulysse Rouchon »

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal la convention de prestation de services INGÉ43 pour « Aménagement de la cour de l'école Ulysse Rouchon » pour les missions suivantes :

- Élaborer un programme d'aménagement en concertation avec le personnel de l'école
- Évaluer le coût de l'opération

Pour un coût total TTC de **2 100.00 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** le Maire à signer la convention de prestation de services INGÉ43 pour « Aménagement de la cour de l'école Ulysse Rouchon ».

Le 20/10/2026

Le Maire, Laurent BARBALAT



Le 20/10/2026

Le secrétaire, Gaith DEGAÏCHIA

A handwritten signature in dark ink, which appears to be 'Gaith Degaihia', written over a light blue grid background.

Séance du mardi 20 octobre 2026